



## **Note départementale sur les horaires d'ouverture : la DDFiP en eaux troubles !!**

Alors que l'ensemble des organisations syndicales a refusé au niveau national de discuter du projet, élaboré sans aucune concertation préalable, qui leur a été présenté en Comité Technique de Réseau, la direction générale a décidé de passer en force en imposant aux directions locales de lancer des consultations auprès des services.

Au niveau du département 64, les agents ont été consultés sur des bases très différentes selon les sites. Notamment, la possibilité de statu-quo concernant les horaires d'ouverture n'a été proposée qu'à certains services seulement. C'est ce qu'on appelle la démocratie à géométrie variable !

Même si de nombreux agents (lorsqu'on a voulu leur laisser ce choix !) ont refusé le changement concernant les heures d'ouverture, d'autres collègues noyés dans l'exercice de leurs missions se sont résignés à accepter une réduction des horaires d'accueil.

**L'administration profite d'une situation toujours plus tendue pour faire reposer la légitimité d'une réforme régressive sur des agents que la politique actuelle a asphyxiés.**

### **➤ Des conditions de travail qui vont continuer à se dégrader**

Pour la CGT, l'objectif présenté n'est absolument pas d'améliorer les conditions de travail des agents. Ce sont bien les 21 suppressions d'emplois à venir dans le département pour 2015 que l'on cherche à faire passer ! Et combien de suppressions à venir pour 2016, si on venait à réduire de manière conséquente les horaires d'ouverture ?

Si l'administration veut réellement prendre en compte le mal-être des agents devenu prégnant dans nombre de services, **mal-être dont elle est seule responsable**, elle doit :

- *Arrêter immédiatement toutes les suppressions d'emplois,*
- *Recréer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services,*
- *Reconnaître pécuniairement la valeur de l'ensemble des agents.*

La note prévoit également une ouverture plus large lors des périodes d'affluence (40 jours au moins par an). Ces horaires aménagés seront laissés au bon vouloir de la direction qui pourra faire subir à moindre frais aux agents de la DDFIP une véritable annualisation du temps de travail.

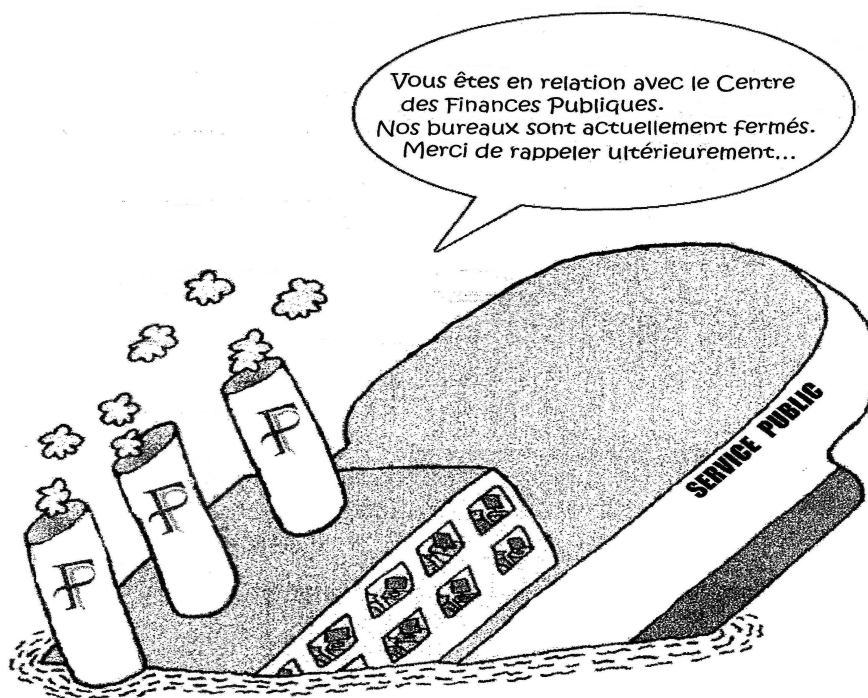
Des questions restent également sans réponse :

- Que vont devenir les agents en cellules dédiées à l'accueil lors de la fermeture des sites ? Ne devront-ils pas assumer sur 4 jours l'affluence gérée habituellement sur 5, avec une journée supplémentaire au téléphone ou en back office ? Où sont, dans ce cas là, les améliorations des conditions de travail ?
- Quid de la prime d'accueil : moins de jours d'ouverture au public n'entraînera-t-il pas une remise en cause ou une proratisation de la prime d'accueil ? On réinvente le « travailler plus pour gagner moins » !

### ➤ Un service public et une justice fiscale en berne

La volonté de la DDFIP de réduire de manière significative les horaires d'ouverture est une véritable remise en cause des missions de service public et de son universalité. L'égalité des citoyens devant l'impôt, pourtant garantie par la Constitution, est objectivement remise en cause puisque l'accueil physique est avant tout au service des contribuables les plus en difficulté.

Régulièrement attaquée par les médias et les politiques, l'image de notre administration continuera de se dégrader. Les premières victimes seront encore les agents chargés de l'accueil qui subissent déjà au quotidien de nombreuses violences verbales ou physiques !



Il faut enfin rappeler que les missions fiscales d'un service ou une trésorerie qui n'est plus ouvert au public est très facilement délocalisable, le lien géographique n'ayant plus d'importance !